

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Eve Pitt

<https://www.cadre21.org/membres/f930f0595e0ca9723bb7b21d>

Date d'obtention : 2021-09-11 14:35:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que je dois confisquer le cellulaire du jeune, mais dans aucun cas je dois regarder le contenu dans les téléphones ou autre appareil numérique. Je dois utiliser la trousse Sexto et suivre les étapes pour chacune des interventions fait auprès des jeunes.. Je dois veiller à la sécurité et le bien-être des jeunes. Je dois avisé les parents de la situation et une fois la trousse Sexto complété je dois en faire part au policier de mon quartier. Sachant que le tout est bien complété, cela prend seulement 4 jours ou lieu de plusieurs moins avant que le tout soit complet.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Uniformiser les interventions

favoriser un meilleur suivi

Plus confiante dans mes interventions en aillant un guide clair et efficace.

Plus sécurisant pour le milieu

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas poser des questions qui pourrait porter à confusion ou biaiser le jeune.

Ne pas valider en regardant les preuves sur les appareils.

Poser les questions du guide pour sécurisé le jeune